

AGENT THERMAL

Certification Professionnelle de niveau 3
RNCP38291

OBJECTIFS

Réaliser les soins thermaux prescrits par le médecin,
Gérer les cabines de soins et les relations avec les curistes,
Appliquer les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité,
Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement.

CONTENU

Bloc 1 - Réaliser les soins thermaux prescrits par le médecin

- Les fondamentaux de la pratique thermale : anatomie et physiologie, pathologie et cure thermale, techniques et pratiques thermales (boissons, bains, douches, boues, vapeurs, soins particuliers).
- Mise en œuvre des soins thermaux : mise en route des équipements, prise en compte de la prescription médicale, installation du curiste, préparation du soin, mise en œuvre et ajustement du soin, nettoyage et désinfection des équipements.

Bloc 2 - Gérer les cabines de soins et les relations avec les curistes

- Accueil des curistes et information des curistes : importance de l'accueil, les fondamentaux d'un accueil réussi, informations sur le thermalisme et à usage professionnel.
- Communication professionnelle : circulation de l'information, règles de confidentialité et de discrétion.
- Gestion des situations relationnelles difficiles : signaux d'alerte, prévention et gestion des conflits.
- Gestion des cabines de soins : les différents services, les fonctions partagées, les fonctions spécifiques aux professionnels de santé, le rôle de l'agent thermal dans la gestion des flux, l'approvisionnement des cabines,

Bloc 3 - Appliquer les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité

- Malaises et incidents thermaux : les principaux incidents, les signes évoquant un risque, conduite à tenir en cas de malaise.
- Gestes et postures de sécurité : anatomie, effets de la manutention, principes de sécurité, analyse des risques, utilisation des équipements d'aide aux déplacements...
- Premiers secours (SST) : protection, alerte, intervention

Bloc 4 - Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement

- Hygiène en établissement thermal : définition, contraintes, risques
- Pratique de l'hygiène thermale : nettoyage, désinfection, opérations d'entretien, les produits, les protocoles, les techniques. L'hygiène du personnel ; l'hygiène des curistes

Modules transversaux : Sensibilisation à la digitalisation du métier.

Techniques de Recherche d'Emploi
Stage en entreprise - 6 semaines
Évaluation – validation – Bilan

PRE-REQUIS

Maîtrise des savoirs de base, connaissance de l'environnement professionnel.
Aptitudes physiques nécessaires à l'exercice de la fonction - Sens du relationnel.

PUBLICS

Tout public



DUREE INDICATIVE

570 heures dont :
360 h en centre de formation
et 210 h en entreprise.

DATES DE SESSION

Nous consulter

LIEU(X) DE FORMATION GRETA Ardèche Drôme

Lycée Astier
4 chemin de la Dalmette
Quartier Roqua
07200 AUBENAS

CONTACT

04 75 82 37 90
contact@greta-ardechedrome.fr

INDICATEURS 2022

Taux de satisfaction :
95% de satisfaction pour cette formation

Taux de retour à l'emploi :
90% de retour à l'emploi à 6 mois
dont 90% dans le métier visé

MODALITES D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test

MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITES D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen
Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel
QCM et/ou QCU
Epreuve pour chaque bloc de compétences
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences
La progression des acquis est évaluée régulièrement tout au long de la formation.

VALIDATION

Certification de niveau européen 3 (CAP, BEP)
+ d'informations sur cette certification (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38291/>

SERVICES VALIDEURS

Conseil national des établissements thermaux

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP,...)

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an.
Clôture des inscriptions 1 mois avant le début de formation.

TARIF

4680 €
Formation cofinancée par l'Union européenne et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, gratuite pour le bénéficiaire.

FINANCEMENT

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité



MAJ le 03/09/2025

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS